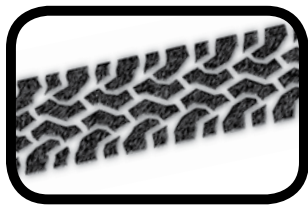


COLLOQUE 2010

En voie de reconnaissance auprès
du Barreau du Québec

Vous êtes propriétaire ou exploitant de véhicules lourds ?



Politiques et directives pour les propriétaires et les exploitants de véhicules lourds

Une toute
nouvelle
formation
sur le sujet

Québec

mardi le 23 mars,
Loews Hôtel
Le Concorde,
1225 cours du General-De
Montcalm

Brossard

mardi le 30 mars,
ALT Hôtel,
6500, boulevard de Rome

Participez à une journée complète de conférences en compagnie d'avocats d'Heenan Blaikie Aubut, de représentants de la Commission des transports du Québec, de la SAAQ ainsi que du contrôle routier.

Au cours de cette journée de formation vous apprendrez :

- Comment lire et interpréter votre rapport PECVL
- Comment améliorer votre dossier PECVL
- Comment vous préparer pour une inspection en entreprise
- Quels sont les motifs de transfert et quoi faire en cas de convocation à la Commission des transports du Québec
- Comment gérer efficacement vos infractions de la route
- Et bien plus encore...

1. Frais d'inscription au Colloque

Prix : 595 \$ (671,61 \$ TTI)

2. Réservez votre place

Je réserve ____ place(s) à Québec, le 23 mars 2010 (Colloque Q843)

Je réserve ____ place(s) à Brossard, le 30 mars 2010 (Colloque Q844)

Nom.....

Titre.....

Raison sociale.....

Adresse.....

Ville..... Province..... Code postal.....

Téléphone ().....

Télécopieur ().....

Courriel.....

Modalités d'inscription

Les frais d'inscription doivent être acquittés avant le colloque. Ils incluent les conférences, la documentation, le certificat d'attestation de formation, le repas et les pauses-café. Vous recevrez une confirmation d'inscription dans les 5 jours suivant la réception de votre fiche d'inscription.

Les frais engagés pour participer à ce colloque, tels que les frais d'inscription, le salaire et les frais de déplacement sont des dépenses de formation admissibles conformément à la *Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre*.

Téléphonez au **1 800 363-8304**

(faites le 1) pour tous les détails

3. Choisissez votre mode de paiement

Envoyez une facture à mon organisation

Portez à mon compte CCH n°

4. Retournez-nous votre inscription dès

maintenant car les places sont limitées :

- Publications CCH, 7005, boul. Taschereau, bureau 190, Brossard (Québec) J4Z 1A7
- Téléphone : 450 678-4443 / Sans frais : 1 800 363-8304
- Télécopieur : 450 678-0001 / Sans frais : 1 866 678-0002
- Courriel : service@cch.ca
- Internet : www.cch.ca

Politique d'annulation et de substitution

Seules les annulations formulées par écrit 10 jours ouvrables avant la conférence seront acceptées; toutefois, un montant de 25 \$ sera retenu pour les frais d'administration. Après cette date, aucune demande d'annulation ou de remboursement ne sera acceptée. Le remplacement d'un participant par un autre est possible en tout temps.



CCH

une société Wolters Kluwer

BUJ